



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Appel aux renforts en personnel non soignant pour les institutions d'hébergement et d'accompagnement**

**Afin de répondre aux besoins en personnel actif dans les tâches administratives, l'hôtellerie, l'intendance, la cuisine, la logistique ou encore en animation et accompagnement dans les institutions d'hébergement, d'accompagnement et les services d'aide à domicile, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) lancent un appel à la solidarité. Les personnes en emploi partiel, retraité.e.s ou indépendant.e.s qui souhaitent contribuer à renforcer temporairement les équipes mobilisées sur le terrain auprès des personnes dépendantes et de celles qui les accompagnent sont invitées à se manifester.**

La situation pandémique liée au Covid-19 dans le canton de Vaud maintient sa pression sur le personnel des institutions d'hébergement, d'accompagnement et les services d'aide à domicile, diminué par les absences et mises en quarantaine.

Pour permettre la continuité d'une prise en charge de qualité des résidents en établissement médico-social, établissement socio-éducatif, établissement psychosocial médicalisé, ainsi que des bénéficiaires de l'aide à domicile, le DSAS et la DGCS souhaitent renforcer temporairement les équipes actives au quotidien sur le terrain. Ils font appel à toutes et tous les volontaires prêt.e.s à apporter leur contribution dans ce cadre.

Comment apporter son aide

Les volontaires en aide administrative / hôtelière / intendance / cuisine / logistique et technique / animation / accompagnement en emploi partiel, retraité.e.s, ou indépendant.e.s disponibles pour une mission ponctuelle ou d'une durée déterminée peuvent s'inscrire auprès de la Croix-Rouge vaudoise, en complétant le formulaire en ligne :

<https://croixrougevaudoise.ch> (rubrique « Renfort Santé COVID-19 », sous inscription pour l'aide administratif/hôtelier/intendance/cuisine/technique).

Si les choix de domaines d'intervention et les disponibilités de la personne volontaire permettent de répondre à un besoin exprimé par les institutions de soins et d'accompagnement ou les services d'aide à domicile, la personne sera contactée par la Centrale de gestion « Renfort Santé » de la Croix-Rouge vaudoise. Cette dernière mettra la personne volontaire à la fois en rapport avec l'institution concernée et l'organisme chargé d'établir le contrat de travail

Les prestations effectuées dans le cadre de cet appel à volontaires seront rétribuées selon un tarif horaire unique, de base et forfaitaire de 33 francs bruts, auquel des majorations liées aux sujétions particulières (travail de nuit et/ou du dimanche) pourront, le cas échéant, s'ajouter.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 décembre 2020

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale  
Daniel Drainville, directeur, Croix Rouge vaudoise